



## **Dossier de Presse**

### **Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA)**

**Suite à sa première Assemblée Générale les 24 et 25 octobre 2020, le Groupe National de Surveillance des Arbres se structure pour relever l'un des plus grands défis de notre temps : la préservation des grands Arbres et des espaces naturels.**

Le GNSA est désormais une association loi 1901, né d'un collectif de citoyens qui a pris racine au pied du platane où son fondateur, Thomas Brail, a séjourné en septembre 2019 pendant 28 jours devant le Ministère de la Transition écologique prenant ainsi fait et cause pour la surveillance des arbres.

S'appuyant sur des articles de loi qui ne sont pas respectés (plus particulièrement l'article L 350-3 du code de l'environnement relatif à la protection des allées et alignements d'arbres) et faisant la promotion d'une nouvelle déclaration des droits de l'arbre, le GNSA œuvre activement pour le développement durable et l'éducation à l'environnement. Les grands Arbres, le Climat, la qualité de l'Air et la Santé sont effectivement intrinsèquement liés.

L'association se propose d'agir face aux problématiques qu'entraînent les abattages excessifs d'arbres, en milieu urbain comme en milieu rural. Notre assise médiatique est déterminante ! Elle se traduit par une forte présence du GNSA sur les réseaux sociaux et les médias. Elle porte le soutien de Juliette Binoche et de Bruno Solo, devenus marraine et parrain de l'association.

Les arbres sont un bien commun. Etres vivants, dont la majorité des essences n'arrivent à maturité qu'après plusieurs dizaines d'années, ils participent à la résilience de nos territoires, notamment face aux effets du réchauffement global et de l'érosion de la biodiversité.

Chaque année, constat est fait que de nombreux arbres en bonne santé tombent pour diverses raisons d'aménagement ou de projets d'urbanisation. Il en résulte très souvent une incompréhension des citoyens qui peinent à s'organiser pour protester et empêcher les abattages face aux donneurs d'ordre et porteurs de projets.

Les actions du GNSA visent à apporter un soutien à ces mouvements de protestation locaux. L'association s'est constituée dans une volonté de coordination nationale. Ainsi, des groupes locaux GNSA se créent ou s'organisent sur l'ensemble du territoire, ils sont partout des bras et des yeux, des lanceurs d'alerte dont on peut saluer le courage. Plus d'une cinquantaine d'antennes locales sont aujourd'hui constituées.

Aussi pour parfaire sa mission, lors de sa première Assemblée Générale, le GNSA s'est engagé à :

- collecter des informations sur les arbres menacés d'abattage,
- accompagner et soutenir les citoyens et les collectifs lanceurs d'alerte sur le terrain,
- faire respecter l'article L 350-3 du Code de l'Environnement,
- agir auprès des instances politiques locales en concertation et en prévention,
- faire progresser la législation en étant force de propositions,
- sensibiliser et éduquer à l'importance écosystémique des arbres,
- agir en justice pour faire prévaloir le droit et la nécessité de conserver nos arbres en vie et en bonne santé.

Pour mener à bien ses engagements, le GNSA a fait le choix d'inscrire dans ses statuts associatifs un fonctionnement sociocratique reposant sur un modèle de prise de décision horizontale et consensuelle. Mis en pratique avec succès, il permet aux 12 membres du Conseil d'administration: Thomas Brail, Camille Bourdin, Angela Avan, Valérie Bernède, Alexis Boniface, Géraldine Jourdan, Nancy Calvas, Pascal Branchu, Sophie Marzorati, Harry Lebreton, Mylène Caillette, et Marina Volpe, de travailler collégalement avec l'ensemble des membres actifs. Le socle de cette association s'est constitué sur la base du bénévolat. Elle favorise depuis plus d'un an la collaboration entre des dizaines de membres actifs.

**La bonne santé des arbres garantit une bonne captation du carbone dans l'air, la réduction des îlots de chaleur, la prévention des canicules, la qualité de l'air, la santé de nos concitoyens, un bien-être paysager.**

C'est pourquoi le GNSA se mobilise contre l'abattage irraisonné des arbres et poursuit diverses actions via ses adhérents de plus en plus actifs.

Pour rejoindre, participer ou soutenir l'association :

- devenez membre actif en adhérant ici : <https://www.helloasso.com/associations/gnsa-groupe-national-de-surveillance-des-arbres/adhesions/adherer-au-gnsa>
- devenez lanceur d'alerte en créant votre antenne par email à [contact@gnsafrance.org](mailto:contact@gnsafrance.org)
- donnez du temps,
- faites un don,
- partagez et relayez les actions sur vos réseaux.

En vous remerciant de votre attention et de votre soutien,  
Arbristiquement,  
Le Conseil d'Administration du GNSA

Contact adresse email : [redaction@gnsafrance.org](mailto:redaction@gnsafrance.org), Valérie Bernède, référente du Pôle Ressource du CA collégial.

Facebook : [@gnsafrance](https://www.facebook.com/gnsafrance)

Site : <https://gnsafrance.org>

Carte des GNSA locaux : [http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/reseau-du-groupe-national-de-surveillance-des-arbr\\_409422#6/47.040/9.382](http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/reseau-du-groupe-national-de-surveillance-des-arbr_409422#6/47.040/9.382)